

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 26 novembre 2013

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 12 et 13 novembre 2013**

**2013 V 289** Vœu pour un soutien accru de la Ville de Paris aux réfugiés syriens.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant le chaos et la situation de guerre, dramatique pour les populations civiles, que connaît la Syrie depuis mars 2011 ;

Considérant l'incapacité actuelle pour la communauté internationale de trouver une issue pacifique à ce conflit qui a d'ores et déjà fait près de 120 000 morts et provoqué la fuite de près de 2 millions de réfugiés de ce pays ;

Considérant la situation humanitaire dramatique que connaissent beaucoup de ces réfugiés ;

Considérant que la France n'a malheureusement accueilli pour l'heure qu'un nombre très limité de ces réfugiés (environ 500) ;

Considérant la nécessité d'apporter une aide et un soutien concrets et conséquents pour le peuple syrien et les nombreux réfugiés qui vivent une crise humanitaire dramatique ;

Considérant l'effort d'ores et déjà consenti par la Ville de Paris pour l'aide d'urgence aux réfugiés syriens, par le biais de financements de projets d'associations telles que Médecins du Monde, l'Union des Organisations Syriennes de Secours Médicaux, Handicap International et Action Contre la Faim ;

Considérant enfin que notre Ville s'honorerait de poursuivre et d'amplifier cet effort ;

Aussi, sur la proposition de M. Sylvain GAREL et des éluEs du groupe Europe Ecologie - Les Verts et Apparentés,

Emet le vœu que la Ville de Paris :

- poursuive et amplifie son aide et son soutien aux associations humanitaires intervenant auprès des réfugiés et déplacés syriens, ainsi qu'auprès des civils blessés et malades à l'intérieur du pays.
- et apporte également une aide aux associations en charge de l'accueil en France des réfugiés syriens.